

## Les Eoliennes dans la tourmente

### Contexte

Ces réflexions et commentaires font suite à l'émission « Investigations » de la RTBF, présentée le 10 mars 2021. Par rapport au précédent document sur la « face cachée des SER », il nous a paru moins biaisé, car adeptes et opposants ont pu s'exprimer. Quelques experts ont pu aussi donner un avis, comme celui de l'Institut Von Karman, qui a pu expliquer les avancées technologiques pour réduire les impacts sonores.

Toutefois, les grands absents ont été à nouveau les citoyens engagés dans les participations aux projets renouvelables, dont les parcs éoliens. Nous y reviendrons.

### Aspects négatifs des investissements éoliens

1. Les seuls promoteurs cités sont les grands du secteur énergétique, comme Engie, Luminus et Eneco. Nous avons travaillé et travaillons encore avec les deux premiers. Mais nous avons aussi des accords de collaboration avec Ventis et Windvision, non cités dans le reportage et pourtant actifs dans le secteur. Ce qui laisse à penser que la filière est exclusivement dans les mains de trois « Majors », recherchant le profit à tout prix...titre de l'émission.
2. Il est fait état de méthodes de persuasion, voire d'intimidation, avec un cas extrême dans une commune du Brabant wallon. Une telle pratique, inadmissible, peut faire penser qu'il s'agit là d'une généralité, ce qui n'est absolument pas le cas. Nous en savons quelque chose avec notre éolienne citoyenne du projet Zoning Sud Nivelles : l'agriculteur exploitant la parcelle du CPAS a refusé catégoriquement toute idée d'installation. Si nous avons essayé de le contacter, très courtoisement (téléphone, mail, courrier, visite), ce n'était nullement pour faire pression, mais pour exposer notre point de vue. Et nous avons respecté sa décision ! Il va de soi que nos associations citoyennes ne sauraient tolérer ni cautionner ces pressions injustifiables.
3. Dépréciation immobilière : nous avons aussi été exposés à ces critiques par des opposants au projet éolien Genappe Nivelles. Il est difficile d'évaluer la valeur d'un bien tant que la transaction n'a pas été réalisée. Le cas exposé, la diminution d'un terrain ayant fait l'objet de droits de succession sur une valeur estimée par notaire, et diminuée de beaucoup après l'installation du parc, mérite réflexion, car il est réel et mesuré. L'argument de la dévaluation immobilière est souvent évoqué de manière subjective et émotionnelle pour fédérer les opposants, mais ne résiste pas à moyen et long terme. Une suggestion : réfléchir sur un système de compensation, dans des cas avérés, mesurés objectivement.
4. Impacts sonores : griefs souvent formulés. Le reportage fait état de mesures de bruit par un technicien de l'association Vents de Raison, notoirement anti-éoliennes. Il admet lui-même qu'il peut y avoir des ressentis différents selon les personnes. On expose le dysfonctionnement d'une éolienne (crissements), corrigé depuis, donc à ne pas monter en épingle. D'autre part, les normes en dBA ne signifient pas grand-chose pour le citoyen moyen ; pourquoi ne pas comparer avec des bruits ambiants, habituels de notre environnement quotidien ? Nous avons participé à l'enquête lancée par la RW sur le sujet, et il est vrai que nous n'avons pu répondre ou prendre position sur certaines questions, trop techniques. Comme dit ci-avant, c'était une erreur prêtant le flanc à la critique de ne pas avoir, au moins essayé, de rendre plus accessibles ces notions. Ou alors, il ne fallait pas

intégrer ces aspects dans un questionnaire grand public, mais les faire évaluer par un panel de scientifiques du monde universitaire et assimilé.

### Aspects économiques.

1. Le documentaire affirme que les investisseurs éoliens cherchent le profit à tout prix. Quelle découverte : nous vivons dans une économie libérale qui permet à des entreprises d'investir, de prendre des risques et d'attendre de leurs investissements un retour normal et juste. Difficile ici de dire ce qui est normal et juste en la matière et nous savons que les lois économiques sont loin du bénévolat, que les Majors en question, et les autres ne sont pas des mécènes. Nous, citoyens, travaillons avec elles, dans des conditions de respect mutuel, parce qu'il y a convergence d'**intérêts sociétaux** ! Elles ont les compétences et les moyens humains et financiers, qu'elles mettent au bénéfice des objectifs du Développement durable. Tant qu'il n'y a pas d'autres alternatives crédibles et efficaces, cela n'a rien de choquant !
2. Des alternatives en gestation, il y en a. Depuis un peu plus de dix ans, des coopératives citoyennes, regroupées dans le réseau RESCoop, investissent, avec les entreprises privées, parfois avec les pouvoirs publics, dans des réalisations renouvelables, dont des parcs éoliens (mais pas que). Elles soutiennent des projets de qualité, participent aux actions d'information et de pédagogie, recueillent l'épargne de personnes conscientisées, informées et engagées dans les solutions d'avenir.
3. Selon notre expérience, ces souscripteurs agissent essentiellement pour les motifs suivants :
  - Investissements dans des projets non spéculatifs correspondant aux valeurs qu'ils défendent
  - Participation à des investissements locaux exploitant des ressources naturelles inépuisables.
  - Bénéfice sous forme de dividendes, limités et attribués selon les règles éthiques du mouvement coopératif.
4. Or, ni ces citoyens ni ces mouvements ne sont cités dans le reportage. A présent que le mouvement est lancé, que les coopératives sérieuses et expérimentées disposent d'un vrai savoir-faire et de compétences, mais aussi de moyens financiers et de crédibilité auprès de divers organismes de crédit, des projets d'investissement 100% citoyen sont en train d'émerger ! Projets entièrement financés par des citoyens, avec un maximum d'ancrage local, pour des citoyens et aux bénéfices de la collectivité.
5. Un aspect biaisé : les certificats verts (CV). On les présente toujours comme des soutiens, des subventions des pouvoirs publics, la Région wallonne en l'occurrence. Or, il n'en n'est rien. Dans le cadre des Directives de l'UE pour soutenir les énergies renouvelables et plus spécialement l'électricité, facilement mesurable, les états et régions ont pu mettre en place des mécanismes de soutien aux investissements (primes, fiscalité) et à la production (CV), ceci afin de leur permettre d'atteindre une viabilité économique pour répondre aux besoins sociétaux de lutte contre le réchauffement climatique.
6. La Wallonie a voté le décret Electricité verte en 2001, à l'unanimité des partis représentés au Parlement (NB : la même configuration qu'aujourd'hui, sauf le PTB, non présent à l'époque).

Ce mécanisme est une **contribution** de tous les consommateurs, au sens premier du terme. L'utilisateur d'électricité **contribue** à l'assainissement de l'environnement, en proportion de sa consommation. On peut comparer cela aux coûts de traitement des immondices (sacs poubelle et autres dispositifs) ou aux coûts du traitement des eaux usées. Consommateur pollueur (nous le sommes toutes et tous), donc contributeur responsable et solidaire !

7. Surcoût : il est vrai que les CV alourdissent la facture, mais loin des chiffres avancés. Ainsi, chez COCITER, la contribution énergies renouvelables est de l'ordre de 3,30 Cents€/kWh. Pour la consommation d'un ménage moyen de 4 personnes (normes CWAPE), environ 3.500 kWh/an, cela représente une contribution d'environ 80 à 100€/an, soit un surcoût de l'ordre de 12%, ou l'équivalent de moins de 60 à 80 litres d'essence (prix Euro super actuel). Est-ce trop cher payer la protection de notre planète et l'avenir des nôtres ?

### Et maintenant...que faut-il faire ?

1. Un constat : en moins de 5 mois, sur des chaînes de référence (RTBF, ARTE), 2 documentaires ont été diffusés remettant en question les SER, plus particulièrement l'éolien. Il ne s'agit pas ici de crier, comme tant d'autres, au complot, ni de remettre en cause le droit à l'expression, ni à l'information, pour autant qu'elle soit réellement contradictoire. Or, si ce fut un peu plus équilibré dans ce dernier document, les seuls citoyens à donner un avis furent des opposants dérangés dans leur cadre de vie, ou des personnes impactées négativement par les parcs éoliens.
2. Il ne s'agit pas pour nous de nier, ni de minimiser les difficultés, les problèmes vécus par ces citoyens. Comme pour d'autres dossiers (aéroports, zones industrielles, investissements immobiliers, surfaces commerciales...), il faut choisir entre l'intérêt, même compréhensible, de quelques-uns, et le bien-être général. Et, en matière de climat, c'est tout l'avenir de la planète qui est en jeu, on ne cessera de le marteler. ! Devrons-nous accepter quelques oasis de confort dans un monde de moins en moins vivable ?
3. Hormis quelques exceptions (ex-Trump, Bolsonaro et une poignée d'autres), les responsables politiques ont fixé des objectifs ambitieux de réduction des Gaz à Effet de Serre GES. Dans notre Belgique, en dehors peut-être de quelques mouvements extrémistes, tous les partis ont avalisé ces objectifs. Peut-être ne pourrions-nous pas les atteindre à 100% et en temps voulu. L'important n'est pas là, mais dans la dynamique lancée et qu'on ne pourra arrêter. Une dynamique qui engendre des progrès technologiques constants, sans magie ni miracle, mais déterminants et prometteurs.
4. Pour le moment, il est vrai que les seules SER ne peuvent prétendre à couvrir tous nos besoins ; mais leur part s'accroît chaque année. Le document mentionne une phase de transition avec des centrales Turbine Gaz Vapeur (TGV), aux rendements les plus élevés dans les équipements utilisant des ressources fossiles. Ces TGV ne sont pas « très » polluantes, en tout cas moins que les centrales au charbon ou au pétrole lourd. Mais plus que les installations SER (+/- 4 à 500 kg CO<sub>2</sub>/MWh produit, au lieu de 0). Plutôt que se lamenter et geindre sur ce qu'il aurait fallu faire et qui n'a pas été fait, avançons en choisissant les solutions de transition les plus adéquates, garantissant notre approvisionnement. Et en

amplifiant toute la politique de Développement Durable : utilisation rationnelle des énergies, productions renouvelables efficaces et mixtes, stockage de l'électricité , cogénération, communautés d'énergie.

5. Ah, oui, et le nucléaire ? Faut-il encore en parler à l'heure où l'on « commémore » les 10 ans de « l'incident » de Fukushima ? Même avec des normes de sécurité renforcées, et de plus en plus coûteuses, le risque zéro n'existe pas. Quant au problème des déchets, il n'est toujours pas résolu !
6. Un mot encore sur un aspect économique. Les normes de bruit auraient été relevées en Wallonie pour permettre aux exploitants de produire plus, donc de gagner plus. C'est la logique d'une économie capitalistique, qui peut être l'objet d'autres débats. A nos yeux, c'est le moment de soutenir les initiatives d'investissement citoyen, comme le projet qui vient de démarrer à Pont-à-Celles : un parc éolien 100% citoyen. Une telle exploitation pourrait privilégier le rendement optimal (p.ex. accepter une diminution raisonnable et calculée des productions par bridage temporaire) plutôt que le profit maximal. Mais nous avons besoin d'un cadre favorable par les pouvoirs publics, que nous attendons avec impatience !
7. Une dernière chose, plus légère. Le documentaire fait état d'un projet, d'une utopie, visant à installer des milliers d'éoliennes de grande puissance au Groenland pour alimenter l'Europe. Des projets similaires ont été évoqués avec de hectares de panneaux solaires photovoltaïques au Sahara, ou l'équipement complet du site hydroélectrique congolais d'Inga. Bonjour la dépendance. Nous aimons les utopies nous rappelant les romans de Jules Verne de notre jeunesse. Ceci dit, nous serions curieux d'assister à une Réunion d'Information préalable (RIP), avec les Inuits. Et les mêmes qui se désoleraient que l'on aille défigurer une nature sauvage et (presque) inviolée, trouveraient sans doute normal et inéluctable que cette même nature disparaisse, ce qui est en train d'arriver, sous l'effet du réchauffement climatique !

Mars 2021

Le CA de l'association Vent+ Nivelles

Raymond Convié

Daniel Detienne

Gérard Hubaux

Henri Meys

Serge Switten

Albert Vicaire

